

# Maintien de l'agriculture en Plaine Scarpe-Escaut



## Chiffres clés

30 800 ha sur 35 communes

**7 325 ha de prairies**, le nombre d'hectares de prairies humides n'est pas connu

**240 exploitations agricoles** dont **188 élevages concernés par les prairies**

- SAU moyenne : 71 ha
- Surface en herbe moyenne : 25 ha

Moitié polyculture -élevage, moitié élevage spécialisé avec prédominance de l'élevage bovin lait

**27 agriculteurs engagés dans le PMAZH en 2018**



## Type de milieux naturels

**Prairies humides de plaine alluviale pâturées et fauchées**

Reconnaissance du territoire : Natura 2000 dossier de candidature à Ramsar

**Flore patrimoniale** : Grande douve (Ranunculus lingua, Stellaire des marais (Stellaria palustris), Ache rampante (Helosciadium repens)

**Faune patrimoniale** : Grenouille des champs (Rana arvalis), Tarier des prés (Saxicola rubetra), Gorgebleue à miroir (Luxcina svecica), Chevêche d'Athena (Athena noctua), Tarier pâtre (saxicola torquata)

La préservation des prairies humides est affichée comme un objectif fort de la charte du Parc naturel régional. Ces prairies se retrouvent principalement au niveau de la plaine alluviale des principaux cours d'eau. Elles peuvent aussi être en lien avec des zones d'affaissements créées par l'arrêt de l'activité minière. Reconnu Zone Humide d'importance majeure, la plaine de la Scarpe et de l'Escaut est en cours de labellisation Ramsar.

L'agriculture du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut valorise plus de 40% du territoire et se caractérise par des systèmes de polyculture - élevage de taille moyenne avec des surfaces en herbe encore importante. Cependant, la pression foncière, le caractère humide des sols, le vieillissement de la population agricole rendent l'activité agricole fragile sur ce territoire. Il est donc primordial de soutenir l'activité d'élevage pour maintenir les prairies humides sur ce territoire.



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie



## Actions menées

- **Caractériser le territoire et l'agriculture pratiquée** (type d'agriculture, occupation du sol, évolution).
- **Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales** (audit technico-économiques, accompagnement technique individuel et collectif, gestion de l'herbe (démarche Pâtur'Ajuste, tournées de terrain, animation d'un groupe d'éleveurs en transfrontalier sur la gestion de l'herbe et l'autonomie fourragère), gestion du parasitisme, concours prairies fleuries, suivi agro-écologiques de prairies humides, Mesures Agro-environnementales).
- **Mieux valoriser les productions issues de zones humides** (développement de circuits courts et de l'agriculture biologique à l'échelle du parc...)
- **Mieux connaître, préserver le patrimoine naturel** (suivi des habitats naturels et des espèces, cartographie des prairies humides)



Taiteur des prés



Grande douve



Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Avenir Conseil Elevage, Vét'el, Scopela, Conservatoire Botanique National de Bailleul.

## Contacts

Chambre d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais  
Lucie DESMET-LALY  
Chargée de développement territorial  
03 22 71 83 56  
lucie.laly@npdc.chambagri.fr

Parc naturel régional Scarpe Escaut  
Aurore DLUGON  
Chargée de développement rural  
03 27 19 19 70  
a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable